



Dr Virginie HUYGHE
Médecin généraliste et
membre du comité de lecture de la RMG

Soignons mieux, soyons confraternels !

*Cette relation de
compagnonnage
requiert de
part et d'autre
considération
et respect.*

D'où vient ce mot «confraternité»? Je me suis penchée sur la question après une conversation plus que houleuse avec un confrère. Il s'avère que selon l'article 56 (article R.4127-56 du code de la santé publique) : *Le corps médical doit vivre dans la confraternité. Il est uni par un état d'esprit commun, celui d'une profession de responsabilité et d'action, par une formation intellectuelle particulière, alliant science et humanisme. Il ne s'agit pas d'une manifestation de corporatisme mais d'une solidarité et d'une entraide nécessaires à l'accomplissement de la mission médicale. Les médecins ont besoin les uns des autres, en complémentarité, non seulement au chevet des patients, mais aussi dans le domaine de la prévention, dans l'accès aux avantages sociaux, dans la reconnaissance des droits de leurs patients. Les médecins doivent donc se connaître et savoir travailler ensemble, sans qu'une bonne entente entre eux ne devienne jamais une connivence au détriment du patient. L'expérience a montré que lorsque des différends existent entre les praticiens qui s'occupent d'un même patient, celui-ci risque d'en pâtir. Cette relation de compagnonnage requiert de part et d'autre considération et respect.* Alors que nous apprenons sur les «bancs de l'école» à diagnostiquer de nombreuses pathologies, la communication entre confrères ne nous est pas enseignée. Or, elle fait partie de notre quotidien et est fondamentale pour le bien de nos patients. À l'heure du développement de la plate-forme eHealth, créée pour rassembler les informations de nos patients afin d'améliorer la communication, la transmission d'informations et donc la qualité des soins de ceux-ci, il est important de ne pas oublier que le médecin généraliste reste la pièce centrale pour la gestion et le suivi des patients. Il est donc d'autant plus capital de nouer de bonnes relations entre confrères et ce, en ayant une communication adéquate. Comment faire me direz-vous ? Il est tout d'abord important de choisir son moyen de communication. Certains préfèrent les mails au téléphone. Ceux-ci présentent l'avantage de ne pas déranger la personne et de lui laisser le loisir de répondre au

moment le plus opportun. L'inconvénient réside dans la mauvaise interprétation d'un message. Le téléphone permet d'avoir un contact plus direct avec l'intervenant mais peut parfois prendre par surprise si le moment est mal choisi et ainsi engendrer des tensions. Le message doit contenir une information et/ou une question précise. En effet, si vous attendez et exigez de l'autre qu'il soit clair et précis, soyez-le vous-même. Ceci passe par la rédaction d'un courrier comprenant la question ainsi que toutes les informations nécessaires afin que l'interlocuteur puisse y répondre. Bien souvent, les patients sont encore adressés sans traitement et/ou antécédents et ce, au détriment de la qualité de leurs soins. N'oublions pas que le meilleur moyen d'entretenir des relations cordiales reste le contact direct interpersonnel. Il ne faut pas hésiter à aller à la rencontre des autres confrères lors de la visite d'un de nos patients hospitalisés ou lors de formations. La confiance, lien parfois difficile à acquérir et encore plus à entretenir, est la clé de voûte de notre profession. Cette confiance s'installe tant entre le patient et le médecin qu'entre confrères. Afin de conserver au mieux cette confiance, évitons d'installer un doute dans l'esprit de nos patients. Celui-ci peut survenir suite à une remarque et/ou une attitude non verbale que le médecin peut avoir face à la prise en charge d'un confrère. Comme le dit l'article 56 (article R.4127-56 du code de la santé publique) : *Cette confraternité de principe se traduira par des attitudes, des comportements qui soient clairs, en particulier, vis-à-vis des patients ; lorsqu'un médecin croit découvrir une erreur commise par un confrère, la meilleure conduite consiste à entrer en rapport avec lui. Il en est de même en bien d'autres circonstances. Le patient ne doit jamais être ni l'objet ni même le témoin d'affrontements entre praticiens qui se disent confrères.* Il est important même en cas de divergence de ne pas rompre le contact et de ne surtout pas prendre le patient à parti ou en otage.

Bonne lecture.